

La gazette des marchés publics

Construire les services publics pourrait être la meilleure façon de faire l'Histoire sans avoir besoin d'un fusil ou d'être président (D. Wynot).

Numéro 5

Éditorial

Les marchés publics dans l'économie nationale

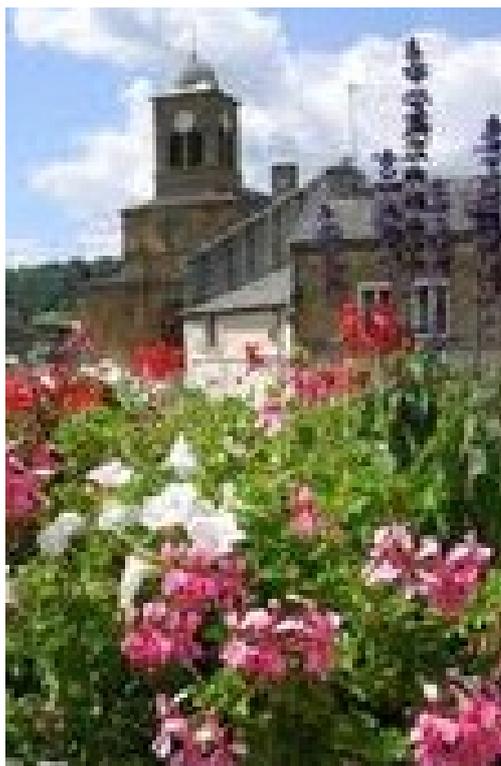
Les structures publiques, que ce soient les services de l'Etat, mais aussi les 36 000 communes, les 101 départements, les 26 régions, et tous les établissements publics (hôpitaux, musées, bibliothèques, universités...), se doivent de respecter le Code des marchés publics.

L'importance des différentes formes de commande publique est de près de 10% du PIB français pour un montant approchant les 120 milliards d'euros par an.

A l'échelle des 27 pays de l'Union Européenne, la commande publique représente plus de 1500 milliards d'euros.

De tels montants explique pourquoi il est nécessaire que la commande publique s'appuie sur un corps de règles claires, compréhensibles et reconnues comme la liberté d'accès aux marchés publics, l'égalité de traitement des candidats, le contrôle de l'usage des deniers publics, etc ...

L'équipe de La Gazette des Marchés Publics



Sommaire

Éditorial Page 1

Quelques brèves Page 2

Les news des marchés publics Page 3

La conservation des documents administratifs Page 4

N'hésitez pas à aller sur le site de la gazette des marchés publics (www.lagazettedesmarchespublics.fr), vous y trouverez de nombreuses informations sur le monde de la commande publique.

Rubrique rédigée en collaboration avec notre partenaire E-Jal, nous mettons ici à votre disposition diverses informations dont certaines, nous l'espérons, vous feront sourire.

(Suite de la colonne 1)

Bruxelles se pose beaucoup de questions sur Google

La Commission Européenne a lancé une grande enquête sur les éventuels abus de position dominante que Google aurait acquis sur le marché de la recherche en ligne et de la publicité sur internet en Europe.

Pour mener à bien cette enquête, la Commission Européenne a réalisé un important questionnaire d'une centaine de questions très précises qu'elle a adressé à un certain nombre d'entreprises européennes.

Parmi les questions de ce questionnaire, certaines montrent bien les profondes interrogations sur d'éventuelles manipulations de l'algorithme du moteur de recherche de Google,

Une autre question fait également jour, l'influence éventuelle de l'affichage des résultats en fonction des liens commerciaux qui ont été achetés directement auprès de Google .

Cela semble être l'orientation donnée avec cette question du questionnaire : *Avez-vous constaté des baisses soudaines du nombre d'utilisateurs renvoyés vers vos services par Google et qui ne peuvent pas être expliquées par des changements sur votre site Web ?*

Comment ne pas également trouver que les offres commerciales de Google sont directement ciblées lorsque le questionnaire pose la question suivante : *Google vous a-t-il jamais indiqué qu'une hausse des dépenses publicitaires pourrait améliorer votre référencement naturel ?*

Les sociétés ayant reçu ce questionnaire sont les éditeurs de sites Web, les moteurs de recherche, les annuaires en ligne, les annonceurs et les régies publicitaires.

On aimerait être petite souris pour connaître les résultats de ce questionnaire ...

la suite en colonne 2)

Google Map explore les aéroports

Google Maps propose une nouvelle fonctionnalité, uniquement disponible sur les téléphones Android.

Ainsi il est possible maintenant, aux Etats-Unis et au Japon, de visiter virtuellement certains aéroports et centres commerciaux, permettant ainsi aux utilisateurs d'Android de pouvoir trouver leur chemin plus aisément.

50 millions d'utilisateurs ...

Tout va de plus en plus vite comme le montre le temps qu'il a fallu pour atteindre 50 millions d'utilisateurs dans le monde pour :

La radio : 38 ans

La TV : 16 ans

L'ordinateur : 13 ans

Internet : 4 ans

Le smartphone : moins de 2 ans

Une agence de financement pour les élus ?

Après le lancement fin 2010 d'un avis public à concurrence, l'association d'études pour l'agence de financement des collectivités locales (AEAFCL) doit retenir en mars le groupement d'experts qui l'accompagnera vers la création de la future agence, probablement fin 2011.

Une initiative de 6 associations d'élus et d'une cinquantaine de collectivités de toutes tailles conscientes, deux ans après la crise bancaire, de la nécessité de diversifier leurs ressources financières.

L'agence lancera, pour le compte des collectivités, des emprunts groupés sur le marché obligataire, qui devraient se chiffrer entre 3 et 4 milliards d'euros annuels.

2500 élus en moins ...

La réforme des conseillers généraux dont certains seront remplacés dès 2014 par des Conseillers Territoriaux, devrait permettre de réduire de 6000 à 3500 le nombre des élus des Conseil Généraux et des Conseils Régionaux avec les économies que cela représentera ...

D'autres informations sont accessibles à partir du site : www.lagazettedesmarchespublics.fr

Rubrique rédigée en collaboration avec notre partenaire E-Jal, nous mettons ici à votre disposition diverses informations ainsi que les liens internet vous permettant d'en savoir plus.

(Suite de la colonne 1)

La loi sur les sapeurs-pompiers volontaires

Le cadre juridique du recours aux sapeurs-pompiers volontaires ainsi que les exigences en matière de formation ont été fixés par la loi n° 2011-851 du 20 juillet 2011.

En plus du cadre juridique, cette loi encadre les actions de formation à apporter aux sapeurs-pompiers [>> en savoir plus](#).

Un Small Business Act pour l'Europe ?

Le Small Business Act (SBA) est le texte fondateur de la politique d'aide des PME qui sont considérées comme les éléments les plus dynamiques de l'économie. L'objectif d'un Small Business Act à l'échelle européenne est d'apporter des marchés aux PME afin qu'elles puissent libérer pleinement leur potentiel création d'emplois. ... [>> en savoir plus](#).

Nouvelles publications de l'Observatoire Economique de l'Achat Public

L'Observatoire Economique de l'Achat Public (OEAP) vient de publier quatre nouveaux guides qui sont à la disposition des pouvoirs adjudicateurs comme des acteurs économiques ... [>> en savoir plus](#).

Les documents et pièces constituant le DCE doivent être en accès libre sur la plate-forme de dématérialisation

De nombreuses plates forme de dématérialisation des marchés publics obligent que les acteurs économiques soient inscrit sur la plate-forme pour pouvoir télécharger tout ou partie du DCE d'un appel d'offres ... [>> en savoir plus](#).

Publication des marchés attribués

Plus du tiers des acheteurs publics ne publient la liste des marchés publics qu'ils ont attribués ... [>> en savoir plus](#).

(La suite en colonne 2)

Echantillons, prototypes ou maquettes, le candidat peut-il espérer une prime ?

Lorsque le pouvoir adjudicateur exige des échantillons, des prototypes ou des maquettes, le candidat a-t-il droit à une prime et quel en est alors le montant ? Dans l'article 49 du code des marchés publics, il est précisé que pour que le candidat puisse prétendre à ... [>> en savoir plus](#).

Les doubles enveloppes, pas de nostalgie ...

M. Jean-Claude Carle demande à Mme la ministre de l'économie, de l'industrie et de l'emploi s'il est possible d'obliger les candidats à un marché public à répondre selon l'ancien système de la double enveloppe dans les collectivités qui ouvrent les offres en commission ... [>> en savoir plus](#).

Candidature hors délai du fait d'un dysfonctionnement du service postal

Les candidatures à un marché public parvenues hors délai du fait de dysfonctionnements du service d'acheminement postal doivent-elles être prises en considération dès lors que leur envoi est intervenu avant la date limite ... [>> en savoir plus](#).

e-CERTIS : le nouvel outil de la commission européenne

Dans les faits, e-CERTIS est une base de données qui recense les principaux documents qui sont demandés par les différents acheteurs publics européens. Ce nouvel outil permet bien sur d'avoir connaissance de tous les documents demandés dans chacun des différents pays de l'Union Européenne, levant ainsi un premier obstacle à la réponse à des appels d'offres dans d'autres pays de l'Union Européenne ... [>> en savoir plus](#).

Le seuil de 4000 euros peut-il être relevé de nouveau dans le cadre d'une procédure adaptée (MAPA) ?

Le passage du seuil à 20 000 euros était très attendu par les petites communes parce que le seuil de 4000 euros était très faible. Toutefois un nouveau seuil n'est pas possible parce que c'est le seuil qui a été sanctionné par le Conseil d'État. Une reprise législative entraînerait une censure du Conseil constitutionnel ... [>> en savoir plus](#).

Pour accéder à d'autres informations, [cliquez ici](#)

Pour établir une relation de confiance entre acteurs qui ne se connaissent pas, le recours à des 'tiers de confiance' a toujours été la solution privilégiée.

Dans le monde des échanges physiques, bons nombres de mécanismes et de procédures, nous permettent de pouvoir accorder notre confiance à un document, une information ou toute autre support et, il faut bien l'admettre, dans le monde virtuel nous ne pouvons que très rarement compter sur ces repères.

Passer du monde réel au monde virtuel

La confiance est indispensable dans le cadre des échanges comportant un engagement de l'une ou l'autre des parties.

Dans le monde réel, de nombreux critères objectifs et subjectifs nous permettent, par exemple, de nous assurer de l'identité de notre correspondant, de son lieu de travail, de son appartenance à une entreprise ou une administration.

Le problème auquel nous sommes maintenant tous confronté est que, très souvent, ces critères ne sont pas utilisables 'en l'état' dans le cadre des échanges dématérialisés.

C'est ainsi qu'il est tout à fait possible, pour un pirate informatique, d'usurper une identité, la votre peut-être, d'intercepter des communications de type mail, voire de modifier le contenu de l'un de vos courriers électroniques à votre insu ou à l'insu de votre interlocuteur.

Actuellement, et ce sont les statistiques qui le montrent, dans le cadre des échanges sur internet, nous accordons plus facilement notre confiance à une 'image de marque', à la réputation d'un produit, à une ligne de produits connue, à la réputation du vendeur ou à celle du concepteur.

C'est pour cette raison que le développement de la dématérialisation des échanges dans le cadre 'commercial' ou 'confidentiel' a nécessité la mise en place de véritables 'espaces de confiance'.

Le recours à des tiers de confiance

Pour établir une relation de confiance entre acteurs qui ne se connaissent pas, le recours à des

(la suite en colonne 2)

(Suite de la colonne 1)

'tiers de confiance' a toujours été la solution privilégiée.

C'est ainsi qu'au Moyen Âge, les banquiers lombards se portaient garants des billets à ordre qu'ils émettaient et qui étaient négociables dans toute l'Europe.

L'inter-médiation, grâce à des 'tiers de confiance', a ainsi permis les échanges de valeurs en tout point de l'Europe, même durant les nombreuses périodes troubles.

Cet aspect est important car, en général, les mécanismes informatiques liés aux échanges dématérialisés ne sont pas du tout connus et très rarement transparents.

Les utilisateurs, qui, par définition, ne sont pas des spécialistes, ne savent pas 'comment ça marche' et, de ce fait, ont pris l'habitude d'agir et d'utiliser essentiellement en fonction de leurs degrés de satisfaction ou de confiance, que ce soit 'a priori' ou 'a posteriori'.

Pour rationaliser tout cela, et afin que les services de dématérialisation puissent se développer et devenir opérationnels, en plus d'un cadre légal ou contractuel, en plus d'une technologie, il a fallu que les opérateurs assurant les transactions apportent des garanties en ayant recours à de véritables 'tiers de confiance' dans le cadre des échanges électroniques.

Les 'tiers de confiance' du monde réel au secours d'internet

Avoir confiance dans les échanges électroniques ne se résume pas à accorder sa confiance à des technologies.

Bien sûr, l'utilisation de techniques fiables est nécessaire, mais cela ne suffit pas car la confiance dans des informations dématérialisées, c'est également une question de droit, d'identification du correspondant, de psychologie, ...

C'est pour cette raison que le positionnement et l'implication d'institutionnels traditionnels de la confiance du monde physique ont été indispensables au développement des services de confiance dans la sphère numérique ...

N'hésitez pas à consulter l'intégralité de cet article pour compléter votre information >>> [suite de l'article](#)

N'hésitez pas à aller sur le site de la gazette des marchés publics (www.lagazettedesmarchespublics.fr), vous y trouverez de nombreuses informations sur le monde de la commande publique.